



Association Zodongo Suisse

Route de la Cime de l'Est 7, 1891 Vérossaz

États financiers 2025

1. Comptes annuels

1.1 Bilan à la clôture de l'exercice 2025 (en CHF)

Actifs	2025	2024	Passifs	2025	2024
Compte courant	20 908,06	17 241,30	Passifs transitoires	200,00	-
Débiteurs	-	70,00	Fonds affectés Hashtag Gulu	10 452,58	8 155,65
Total actifs circulants	20 908,06	17 311,30	Fonds affectés MANTHOC	9 255,48	8 155,65
Immobilisations corporelles	-	-	Total des fonds affectés	19 708,06	16 311,30
Total actifs immobilisés	-	-	Résultat de l'exercice	-	195,95
			Capital propre	1 000,00	804,05
			Total des fonds propres	1 000,00	1 000,00
Total des actifs	20 908,06	17 311,30	Total des passifs	20 908,06	17 311,30

1.2 Compte de résultat 2025 (CHF)

	2025	2024
Dons affectés privés	1 350,00	1 400,00
Dons libres privés	14 800,00	14 438,00
Cotisations des membres	1 900,00	1 550,00
Recettes événements	919,01	1 264,00
Autres recettes libres	-	-
Total des recettes	18 969,01	18 652,00
Fonds envoyés au MANTHOC	7 635,55	5 185,20
Fonds envoyés à Hashtag Gulu	7 188,45	5 322,00
Frais de fonctionnement	120,05	106,00
Frais de collecte de fonds	628,20	938,35
Total des dépenses	15 572,25	11 551,55
Résultat avant variation des fonds affectés	3 396,76	7 100,45
Utilisation des fonds affectés	14 824,00	10 507,20
Attribution aux fonds affectés	18 220,76	17 411,70
Résultat après variation des fonds affectés	-	195,95

1.3 Tableau de variation des fonds affectés 2025 (CHF)

Dénomination	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Fonds affectés Hashtag Gulu	8 155,65	9 485,38	7 188,45	10 452,58
Fonds affectés MANTHOC	8 155,65	8 735,38	7 635,55	9 255,48
Total	16 311,30	18 220,76	14 824,00	19 708,06

1.4 Tableau de variation des fonds propres 2025 (CHF)

Dénomination	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Résultat reporté	195,95	-	195,95	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-
Capital de fonds propres	804,05	195,95	-	1 000,00
Total	1 000,00	195,95	195,95	1 000,00

2. Annexes aux comptes annuels 2025

2.1 Présentation de l'association Zodongo Suisse

L'association Zodongo Suisse est une organisation laïque créée en 2021 active dans la coopération au développement en Suisse. La mission de Association Zodongo Suisse est la défense et la promotion des droits humains dans les pays où elle est active, en particulier des enfants, adolescent·e·s et des jeunes en situation de vulnérabilité, en collaboration avec ses partenaires du Nord et du Sud.

Zodongo Suisse soutient financièrement deux associations au Pérou (MANTHOC) et en Ouganda (Hashtag Gulu) de la manière la moins restrictive possible afin de permettre aux partenaires de combler des besoins que les bailleurs habituels ne couvrent pas facilement. Zodongo Suisse capitalise ainsi sur les liens de proximité et la confiance établie avec les partenaires locaux afin de leur laisser un maximum d'autonomie, cette démarche s'inscrivant dans le contexte actuel de la décolonisation de l'aide internationale.

2.2 Principes comptables

2.2.1 Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers 2025 de Zodongo Suisse ont été établis conformément à ses statuts, aux dispositions y relatives du Code des obligations et aux normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21 spécifique aux organisations à but non lucratif).

2.2.2 Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels sont constitués des comptes de l'association de droit Suisse Zodongo Suisse. Ils excluent les comptes des projets conduits par les partenaires terrains qui sont indépendants de Zodongo Suisse.

2.2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère se font au cours du moment de la transaction tel que fournis par l'institution bancaire. Zodongo Suisse n'avait ni avoir ni engagement en monnaie étrangère au 31.12.2025.

2.2.4 Reconnaissance du revenu

Les recettes affectées et libres sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation. Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation en temps et en matière. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans leur compte respectif dans la rubrique fonds affectés par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés, de manière à ce qu'ils puissent être clairement identifiés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

2.2.5 Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

2.2.6 Parties liées

Les partenaires terrains de Zodongo Suisse sont considérés comme des parties liées de Zodongo Suisse.

2.2.7 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie de Zodongo Suisse n'est pas présenté dans l'état financier 2025, conformément aux dispositions prévues par l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21 dans la mesure où Zodongo Suisse est une petite organisation.

2.3 Informations sur les postes du bilan

2.3.1 Trésorerie

La trésorerie est constituée d'avoir en banque à vue. Le solde du compte indiqué au bilan est certifié par l'attestation de la banque.

2.3.2 Débiteurs

Aucun débiteur n'était comptabilisé au 31.12.2025.

2.3.3 Créances

Aucune créance n'était comptabilisée au 31.12.2025. Les éventuelles cotisations 2025 non-réglées n'ont pas été portées en créance car la certitude du paiement n'est pas garantie. Elles seront ainsi passées en produit au moment du paiement.

2.3.4 Actifs transitoires

Aucun actif transitoire n'a été comptabilisé en 2025.

2.3.5 Engagements à court terme

Aucune facture n'était ouverte au 31.12.2025.

2.3.6 Passifs transitoires

Les passifs transitoires de CHF 200.00 représentent une provision pour la facture de la Brasserie du Lynx relative à la soirée de soutien 2025. Cette facture n'ayant pas été reçue à la date de clôture, une provision a été constituée sur la base d'une estimation.

2.3.7 Provisions

Voir passifs transitoires (2.3.6).

2.3.8 Fonds affectés

Le tableau de variation des fonds affectés, à savoir des fonds dont l'utilisation est restreinte dans le temps à un but précis selon les termes des contrats et conventions qui lient Zodongo Suisse à ses bailleurs, fournit les informations détaillées quant au traitement de chacun des fonds affectés.

La méthode d'attribution des fonds est la suivante : les montants explicitement affectés par les donateurs à un partenaire en particulier (Hashtag Gulu ou MANTHOC) sont d'abord attribués au fonds correspondant. Ensuite, le solde des fonds libres à disposition est réparti à parts égales entre les deux fonds affectés.

2.3.9 Réserves

Aucune réserve n'était constituée au 01.01.2025, ni ne l'a été durant l'exercice écoulé.

2.4 Informations supplémentaires

2.4.1 Indemnités des membres dirigeants

Les membres dirigeants de Zodongo Suisse s'engagent bénévolement et n'ont reçu aucune indemnité en 2025.

2.4.2 Bénévolat

En 2025, les heures de bénévolats des membres du comité et autres sympathisants sont estimées à 280 heures.

2.4.3 Informations complémentaires

Type	2025	2024
Dette envers les institutions de LPP	Néant	Néant
Actifs mis en gage	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Autres informations d'usage	Néant	Néant